

CANIER **B**

REGARD SUR L'ACTUALITÉ LOCALE

La Chambre de commerce offre sa tribune à Mainguy

◆ Le bureau de direction de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain a rencontré hier le candidat à la mairie du Rassemblement populaire, M. Pierre Mainguy, et lui a offert sa tribune pour rendre publiques ses propositions électorales de développement économique.

par Pierre-Paul NOREAU

Cette situation est assez surprenante du fait que l'opposition municipale à Québec et la Chambre de commerce n'ont jamais tellement entretenu de relations. Il ne faut cependant pas chercher à voir une nouvelle alliance, précisait le président de la chambre, M. Jacques Desmeules.

Tout simplement, expliquait ce dernier, son organisme a choisi de s'engager dans la campagne électorale municipale, espérant recevoir les deux candidats à la mairie de Québec pour mieux connaître les mesures que chacun privilégie dans le domaine du développement économique.

M. Pierre Mainguy du Rassemblement populaire a demandé de rencontrer la Chambre de commerce, requête à laquelle cette dernière a accédé. De la même manière qu'elle l'avait fait l'année dernière lors de rencontres avec les caucuses régionaux des partis provinciaux et fédéraux, tant libéraux que péquiste ou conservateur, la chambre a accepté qu'il y ait conférence de presse immédiatement après. Le chef de l'opposition en a profité pour livrer aux médias son programme d'action dans le domaine du développement économique, en présence de M. Des-

meules et de la présidente du Comité des gens d'affaires de Québec, Mme Gabrielle Sapp, dans les locaux de la chambre.

Le maire actuel de Québec, M. Jean Pelletier, n'a pas reçu d'invitation de venir rencontrer la direction de la Chambre de commerce. "Nous lui lançons l'invitation à travers les médias, et nous espérons qu'il y répondra favorablement", soutenait le président Desmeules.

Quant à savoir si les relations entre le monde des affaires et l'administration du Progrès civique étaient présentement bonnes ou mauvaises, ce dernier a répondu qu'elles étaient bonnes.

"Il existe un dialogue entre nous et l'hôtel de ville de Québec, et nous en avons une preuve avec la création du Centre urbain pour la restauration résidentielle auquel nous participons avec la ville de Québec". A la question "Le dialogue n'est pas encore assez fort pour que vous ayez déjà transmis une offre à M. Pelletier de venir vous rencontrer?", M. Desmeules n'a pas répondu.

Par ailleurs, la Chambre de commerce a reporté après les élections municipales de la mi-novembre, le traditionnel dîner-causette auquel est convié le maire de Québec chaque automne. "Une question d'équité" a dit le président Desmeules, la chambre préférant accueillir les deux candidats lors de rencontres privées avec son bureau de direction.

Appui

La Chambre de commerce réserve pour plus tard ses commentaires sur les propositions économiques du Rassemblement po-

pulaire. "Nous les avons entendus pour la première fois ce matin, et nous avons posé un certain nombre de questions."

M. Jacques Desmeules a admis que la Chambre de commerce n'était pas insensible aux engagements de l'opposition par rapport aux taxes. La concertation régionale, l'habitation, la mise sur pied d'incubateurs d'entreprises et la constitution d'un fonds industriel sont également "d'autres thèmes favorables dans l'oreille de la chambre" ajoutait le président.

Il n'est d'autre part pas impossible que la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain se prononce publiquement plus tard sur des éléments de programme des deux partis politiques en présence dans la capitale. Le Comité des affaires de la ville de Québec, constitué de sept groupes de gens d'affaires du cœur de la capitale représentant plus de 700 personnes parmi les 2.500 membres de la chambre, surveillera tout particulièrement les engagements électoraux. Selon sa présidente, Mme Gabrielle Sapp, le dossier de la taxe d'affaires très élevée à Québec constitue la préoccupation majeure de son groupe.



"C'est une semaine qui commence bien!" a lancé le candidat à la mairie du Rassemblement populaire, M. Pierre Mainguy (à droite) à sa sortie des bureaux de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, où il donnait hier matin une conférence de presse, en présence du président de l'organisme, M. Jacques Desmeules.

Priorité à la création d'emplois avec le Ralliement populaire

◆ Avec le Rassemblement populaire à la tête de l'administration municipale à Québec, la priorité deviendrait la création d'emplois.

par Pierre-Paul NOREAU

Sur cette affirmation, le candidat à la mairie de l'opposition municipale à Québec, M. Pierre Mainguy, a élaboré une série d'engagements à saveur économique, hier lors d'une rencontre avec la presse dans les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain qui l'avait reçu juste auparavant.

Ainsi, M. Mainguy a soutenu que les nouveaux emplois pourraient être créés à partir d'un fonds de \$5 millions constitué conjointement avec les paliers supérieurs de gouvernement et avec l'entreprise pri-

vé. La mise sur pied d'incubateurs d'entreprises pour aider le démarrage de PME et l'encouragement au niveau municipal de formules de partage de l'emploi sont d'autres mesures sur lesquelles la mise le Rassemblement populaire pour stimuler de nouveaux débouchés pour les travailleurs.

Evidemment, l'opposition s'est à nouveau engagée à soulager le fardeau fiscal très lourd subi par les Québécois. En stimulant l'habitation avec un fonds particulier de \$2 millions et en consentant des avantages financiers aux ménages qui acceptent de s'établir sur les terrains municipaux vacants de Lebourgneuf et de la grande place devant le Mail Centre-Ville, le candidat Mainguy espère amener de nouveaux contribuables pour mieux répartir la charge des taxes.

Tout comme l'économie qui doit être équilibrée, l'habitation ne devrait négliger aucun type de logement, que ce soit le résidentiel unifamilial ou multifamilial privé, le logement coopératif ou à loyer modique.

Le développement économique harmonieux est aussi une responsabilité collective, a soutenu M. Mainguy, qui entend miser sur la concertation de tous les agents économiques pour instaurer un nouvel élan et pas simplement sur ceux de la ville de Québec.

Aussi, le Rassemblement populaire veut-il susciter la mise sur pied d'un groupe de travail incluant gens d'affaires, syndicats, administrateurs municipaux de la région et gouvernementaux pour élaborer une stratégie commune. Les

fruits du travail de ce groupe après six ou huit mois permettrait l'avènement d'une commission économique intermunicipale chargée de donner une suite concrète aux propositions.

Selon le candidat Mainguy, son parti proposerait également la régionalisation des parcs industriels municipaux, "partageant les dépenses et les revenus sur une base de négociation", le tout pour éliminer une inutile concurrence.

Pelletier prêt à participer mais sans s'inviter

◆ "S'ils manifestent le désir de me rencontrer, je me rendrai disponible. Mais je ne veux embarrasser personne..."

C'est ainsi, avec une désinvolture évidente, que le maire de Québec, M. Jean Pelletier, a répondu à l'invitation, par médias interposés, du président de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, M. Jacques Desmeules, au chef du Progrès civique de rencontrer le bureau de direction de la chambre.

M. Pelletier a cependant dit trouver un peu curieux qu'après l'avoir sollicité le printemps dernier pour

qu'il s'adresse au début de l'automne aux membres de la chambre lors de leur dîner mensuel, qu'après avoir retiré l'invitation par la suite, la chambre décide maintenant qu'elle veut le rencontrer.

Quoiqu'il en soit, a répété M. Pelletier, s'ils veulent me rencontrer qu'ils me le disent.

Le maire de Québec n'a aucune intention de s'inviter.

PROTÉINES • VITAMINES MINÉRAUX • VITA-BAR
SHAKLEE
EN HARMONIE AVEC LA NATURE
Distributeurs indépendants
Almé et Roland Gauvin
QUÉBEC 527-1955

Attention!
ACHAT - ÉCHANGE
• Diamants • Or
• Argent • Perles
Service d'évaluation pour assurances
LÉONARD TOUSSAINT inc.
330, 1^{re} Rue, Québec
(entre les 3^e et 4^e Avenues)
522-8750 — 522-6395
Fermé le samedi

Devenez propriétaire plus tôt... et pour moins cher!

Comparez les taux d'intérêt du prêt hypothécaire à doubles versements* du Trust Royal avec les autres taux offerts.

10%

Sur la base d'un terme de 1 an

Vous pouvez doubler la tranche du capital et des intérêts de vos mensualités... quand vous le voulez! C'est l'un des meilleurs prêts hypothécaires sur le marché.

* Pour les nouveaux prêts hypothécaires résidentiels.
* Ces taux peuvent être modifiés sans préavis.
Intérêt calculé semi-annuellement en fonction d'avance.

1122, chemin St-Louis Sillery 681-7241
2700, boul. Laurier Sainte-Foy 658-1013
1874, d'Estimauville Québec 667-7318

TRUST ROYAL
Service des prêts hypothécaires

Dépôt et révision de la liste des électeurs

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que la liste des électeurs préparée conformément aux dispositions de l'article 40.1. de la Charte de la Ville en vue de l'élection municipale qui aura lieu le 17 novembre 1985, est **IMPRIMÉE ET DÉPOSÉE POUR CONSULTATION** au bureau du Président d'élection, Hôtel de Ville de Québec, 2, rue des Jardins, bureau 216 ainsi qu'aux **Bureaux des Directeurs de districts** situés aux endroits suivants:

- DISTRICTS ÉLECTORAUX 1 à 7**
- Bureau du Directeur de districts
135, boulevard Benoit-XV, suite 101
Québec - G1L 2Y8
Tel: 522-3994
- DISTRICTS ÉLECTORAUX 8 à 11**
- Bureau du Directeur de districts
98, rue Saint-Vallier Ouest
Québec - G1K 1J8
Tel: 524-1023
- DISTRICTS ÉLECTORAUX 12 à 16**
- Bureau du Directeur de districts
240, chemin Sainte-Foy
Québec - G1R 1T3
Tel: 524-0448
- DISTRICTS ÉLECTORAUX 17 à 21**
- Bureau du Directeur de districts
2030, boulevard Père-Lelièvre, suite 235
Québec - G1P 2X1
Tel: 687-4674

élection MUNICIPALE 17 Novembre 1985

Toute demande D'INSCRIPTION, DE RADIATION ET DE CORRECTION à cette liste des électeurs DEVRA ÊTRE DÉPOSÉE AUX DATES, HEURES ET ENDROITS suivants:

- Dates:** Les 15, 16, 17, 18 et 19 octobre 1985
Heures: de 8 h à 22 h
Endroits: à l'un ou l'autre des endroits ci-dessous mentionnés:
- Pour les districts électoraux 1 à 7**
- | | | | |
|---|--|--|--|
| Bureau du Directeur de districts
135, boulevard Benoit-XV
Suite 101
Québec - G1L 2Y8 | 2875, rue Duval
(Ancien local de la Caisse Populaire Ste-Odile)
Québec-G1L 2N4 | Sous-sol/Presbytère
St-Paul-Apotre
2170, 8 ^e Avenue
Québec - G1J 3P1 | Centre Mgr Marcoux
1885, de la Canardière
Québec - G1J 2E5 |
|---|--|--|--|
- Pour les districts électoraux 8 à 11**
- | | | |
|---|--|--|
| Bureau du Directeur de districts
98, rue Saint-Vallier Ouest
Québec - G1K 1J8 | Centre récréatif St-Roch
230, rue du Pont
Québec - G1K 6L5 | Coopérative d'habitation
la Providence
320, rue Bouffard
Québec - G1N 4N4 |
|---|--|--|
- Pour les districts électoraux 12 à 16**
- | | | |
|--|---|--|
| Bureau du Directeur de districts
240, chemin Sainte-Foy
Québec - G1R 1T3 | Hôtel de Ville de Québec
2, rue des Jardins,
bureau 310
Québec - G1R 4S9 | Centre de Loisirs
St-Sacrement
1310, rue Garnier
Québec - G1S 2S9 |
|--|---|--|
- Pour les districts électoraux 17 à 21**
- | | | |
|--|---|--|
| Bureau du Directeur de districts
2030, boul. Père-Lelièvre
Suite 235
Québec - G1P 2X1 | 187, boul. l'Ormière
(Ancien Hôtel de Ville de Neulchâtel)
Québec - G2B 3K4 | Sous-sol de l'Église
Saint-André
Rue Lacroix
Québec - G2B 2N9 |
|--|---|--|

AUCUNE DEMANDE NE PEUT ÊTRE VALABLEMENT REÇUE APRÈS LE 19 OCTOBRE 1985

RÉVISION

- La **RÉVISION** de la liste des électeurs aura lieu aux DATES, HEURES ET ENDROITS suivants:
- Dates:** les 21, 22, 23, 24, 25 et 26 octobre 1985
Heures: de 10 h 00 à 12 h 30
de 14 h 00 à 17 h 00
de 19 h 00 à 22 h 00
Endroits: aux bureaux des Directeurs de districts ci-haut mentionnés.
- N.B.** Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 42 de la Charte de la Ville (19 Geo V, chapitre 95 et ses amendements)

Antoine Carrer, avocat
Greffier de la Ville et
Président d'élection
Québec, le 30 septembre 1985





Vue du quartier Mitchell à Thetford-Mines

Le Soleil, Fortunat Marcoux

Citoyens du quartier Mitchell Thetford attend l'acceptation de son plan de relocalisation

◆ **THETFORD-MINES** — Si le projet qu'elle a retenu pour la relocalisation des 209 familles isolées par l'exploitation minière dans le quartier Mitchell, est accepté par les gouvernements provincial et fédéral, la ville de Thetford-Mines offrira aux 179 propriétaires de maisons de l'arrondissement une indemnité équivalente à l'évaluation foncière imposable, plus un supplément qui pourrait varier entre 5 et 10 pour 100.

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

S'ils le désirent, ces citoyens pourront racheter leur propriété pour \$1, la déplacer à leurs frais sur un terrain qui leur sera donné dans le secteur des rues Ouellet, Lapière, Lafontaine, et Mooney, et bénéficier de subventions prévues par différents programmes gouvernementaux pour la rénover. S'ils le préfèrent, ils pourront se construire une nouvelle maison et recevoir une subvention à cette fin.

Cette proposition est l'une des cinq hypothèses suggérées dans une étude réalisée au coût de \$45,000 par la firme Daniel Arbour et Associés, sur l'avenir de cette agglomération. Le coût de la recherche a été défrayé en parts égales par la municipalité et les deux gouvernements.

Projet de \$12,5 millions

Il en coûterait \$12,5 millions pour réaliser ce projet de relocalisation sur une période de trois années. Selon le maire Marc Bergeron, les travaux pourraient commencer dès le printemps, ce qui s'avérerait, à court terme, un moyen pour relancer l'économie en difficulté de la région.

Le coût du programme serait assumé en grande partie par les deux gouvernements. Le projet a été bien accueilli par le gouvernement provincial alors que le gouvernement fédéral a déjà indiqué, par l'intermédiaire du député de Frontenac, M. Marcel Masse, qu'il emboîterait le pas aussitôt que le gouvernement québécois aurait donné le feu vert. La décision de celui-ci est attendue à la mi-octobre. Le premier magistrat Bergeron a fait remarquer que la municipalité devra y aller d'une contribution "mais elle sera modeste, compte tenu des difficultés que nous traversons", a-t-il précisé.

Quatre autres options

L'étude propose quatre autres options pour solutionner le dossier du quartier Mitchell:

1 — La rénovation du secteur par le biais du programme Loginove élargi.

2 — Le déménagement des habitations en bon état dans un secteur désigné.

3 — Le déménagement des habitations en bon état assorti d'un programme de subvention comme Loginove élargi.

4 — La construction de nouvelles résidences dans un arrondissement désigné.

Selon le rapport, l'hypothèse no 3 nécessiterait des investissements de \$18 millions alors que les propositions nos 1, 2 et 4 entraîneraient des dépenses de \$10 à \$12 millions.

Relocalisation du quartier

L'hypothèse retenue par les autorités municipales prévoit la relocalisation complète du quartier et de ses quelque 600 habitants. Cent trente et une maisons seraient déplacées alors que les autres devraient être démolies à cause de leur état délabré. Un HLM de 30 logements pourrait être construit pour répondre aux besoins urgents d'hébergement. La subvention à la restauration pourrait atteindre jusqu'à 25 pour 100 du coût, jusqu'à un maximum de \$5,000.

Selon les conclusions de l'étude, 91 propriétaires accepteraient de relocaliser leur maison alors que 30 autres s'en reconstruiraient une autre.

Collège de Lévis Amorce d'une étude de faisabilité d'un musée

◆ **LEVIS** — La ville de Lévis et le ministère québécois des Affaires culturelles ont conjugué leurs efforts, afin de défrayer une étude de faisabilité, coûtant \$17,990, qui s'inscrit dans le cadre d'un projet d'implantation d'un musée régional à l'intérieur de la grande chapelle du Collège de Lévis. L'étude doit être complétée dans deux mois.

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

Le député-ministre Jean Garon a révélé, hier, que le ministère des Affaires culturelles payait les trois-quarts de cette recherche préparatoire, qui sera réalisée par la firme Roche et associés. L'exigence était que le milieu contribue à 25 pour 100; Ce qu'a fait en effet la ville de Lévis, qui voit là une excellente manière d'ajouter à ses efforts visant déjà une remise en valeur du vieux centre-ville.

L'étude définira notamment divers besoins et fera une évaluation préliminaire des coûts; elle établira aussi l'impact socio-économique, prévoira une structure de gestion et de financement de même qu'un échéancier. Ce sera le document de base que la corporation du musée utilisera dans les démarches à poursuivre auprès des intervenants possibles dans ce dossier.

Souscription publique

M. Roger Beaumont, président de la corporation du musée, a admis, hier, que son organisme ne regroupe que peu de monde, présentement; mais il a aussi mentionné que ces gens s'adjoindront certainement plusieurs personnes-ressources, dès cet automne. Car le rapport de faisabilité sera déposé vers le début de décembre prochain, et l'on envisage dès maintenant qu'une campagne de levée de fonds pourra se dérouler dans le public pendant l'hiver.

La souscription populaire, d'après ce que désire le ministre des Affaires culturelles, Clément Richard, devrait atteindre 25 pour 100 des coûts d'implantation du musée, ce qui représentera probablement entre \$500,000 et \$1 million.

Le collège, un établissement privé qui assure l'enseignement secondaire et collégial à environ 1,400 étudiants, n'a plus besoin de la chapelle (de 600 places), une très belle bâtisse bien conservée. Malgré cette ressource physique, l'aménagement d'un musée peut y entraîner des coûts que certains architectes ont déjà évalués sommairement jusqu'à \$4 millions.

Une demande d'aide est déjà adressée au gouvernement fédéral, alors que le ministre québécois Clément Richard, dès janvier dernier, a promis de cont-

ribuer jusqu'à concurrence de \$1,5 millions.

Centre d'interprétation

Le musée régional du Collège de Lévis ne sera sans doute pas accessible au public avant au moins deux ans. C'est un dossier d'envergure, qui est en élaboration depuis plusieurs années. Les prêtres du collège ont accumulé, depuis un siècle, des objets de grande valeur, notamment des cartes, photographies et récits de voyages du capitaine Bernier, une collection d'insectes de l'abbé Provencher, des collections de monnaies et de pièces de l'art religieux, etc...

L'originalité que l'on souhaite donner à ce musée sera d'être un centre d'interprétation axé sur les oeuvres du 19e siècle. Des animateurs bénévoles accueilleraient les visiteurs et aideraient à une juste appréciation des objets exposés, ainsi qu'à une appréciation du riche patrimoine architectural environnant.

Le député Garon, qui souhaite même que soit établi un lieu d'archives régionales dans le soubassement de la chapelle, est du même avis que le maire Chagnon: "Cette réalisation aura un impact considérable sur le développement touristique. La population devrait donc s'impliquer généreusement dans la concrétisation du projet de musée régional à Lévis".



Le député-ministre Jean Garon prêche pour l'implantation d'un musée régional dans la grande et belle chapelle du collège de Lévis, un musée dont l'originalité serait d'être aussi un centre d'interprétation.

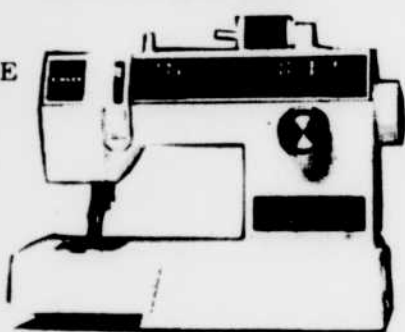
Le Soleil, Gilles Pépin

VENTE SURBOUM SINGER

DES AUBAINES AUTOMNALES À PROFUSION

LA STYLIST

MODÈLE 6235



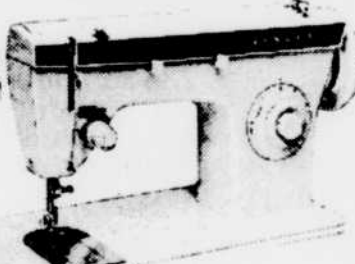
- 17 points incorporés
- Enfilage en 6 secondes
- Rembobinage sans déplacer la canette
- Bras libre pour manches et revers
- Réglage de la tension automatiquement
- Etc.

*PRIX D'AUTOMNE **639\$**
(meuble et mallette en sus)

LA FASHION MATE

MODÈLE 247

et meuble Sherbrooke modèle 339



- Canette à l'avant
- Points zig-zag extra large
- Coud les boutonnières

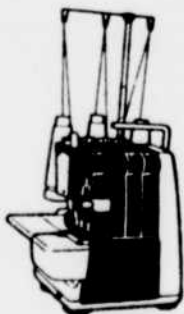
*PRIX D'AUTOMNE **269\$** (l'ensemble)

LA SURJETEUSE

MODÈLE 14U52

Une surjeteuse haute performance haut:

- Exécute simultanément couture, finition et coupage en cousant
- Lisérées brodées à l'aide d'une jolies finition professionnelle
- En exclusivité, bras libre pour faciliter les accès difficiles
- Coud jusqu'à 1 500 points/minute
- Enfilage facile, code par couleurs
- Réglage de longueur par cadran



*PRIX D'AUTOMNE **539\$**

L'ASPIRATEUR CENTRAL

MODÈLE S100C

Incluant: boyau et trousse. Offre en complément, une gamme d'accessoires des plus variés pouvant s'adapter facilement à votre aspirateur. Un achat avantageux de longue durée.



*PRIX D'AUTOMNE **429\$**

SINGER
CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ

Mail Centre-Ville QUÉBEC 522-8128
Place Fleur de Lys QUÉBEC 529-9551
Galeries Chagnon LÉVIS 837-6157

Place Laurier, Ste-Foy NOUVEAU BRÉBÉZ 651-4021
Belle-Saint-Paul 435-2644
Carrefour Charlesbourg CHARLESBOURG 626-9333
Place Donnell DONNACONA 285-2552

DATE LIMITE:
30 NOVEMBRE 1985

JUSQU'À 50 000 \$ PAR POSTE DE RAVITAILLEMENT EN GAZ NATUREL



Une aide appréciable

Afin de vous aider à répondre à la demande croissante du public pour le gaz naturel pour véhicules, Énergie, Mines et Ressources Canada investira jusqu'à 50 000 \$ dans l'installation de votre poste de ravitaillement en gaz naturel. Votre investissement de départ peut varier entre 200 000 \$ et 400 000 \$, selon l'endroit où vous êtes situé et l'importance de votre projet. Pour alléger votre charge financière, le gouvernement canadien vous offre une contribution imposable pouvant atteindre 50 000 \$ par poste de ravitaillement.

C'est le temps d'y voir!

À sa création en 1983, le Programme des postes de ravitaillement en gaz naturel avait pour objectif l'établissement, dès 1986, d'un réseau pancanadien de postes de ravitaillement. La popularité du Programme est telle que dès juin 1985,

une centaine de demandes en ce sens étaient approuvées.

N'attendez plus!

Vous avez jusqu'au 30 novembre 1985 pour soumettre votre

demande. Vous pouvez être admissible au Programme si votre entreprise a une envergure commerciale et une rentabilité suffisantes. Les chances d'approbation de votre demande dépendent aussi de la situation géographique des postes déjà en place et des possibilités d'expansion de votre entreprise.

Pour plus ample information, communiquez avec les responsables du Programme des postes de ravitaillement en gaz naturel, C.P. 4504, succursale "E", OTTAWA (Ontario) K1S 5K6
Téléphone: (613) 995-9447.

Programme des postes de ravitaillement en gaz naturel

Je désire connaître tous les détails de ce programme.

NOM _____ TITRE _____
COMPAGNIE _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROVINCE _____
CODE POSTAL _____

Énergie, Mines et Ressources Canada
L'Hon. Pat Carney, Ministre

Energy Mines and Resources Canada
Hon. Pat Carney, Minister

Canada

Louis-Marie Lavoie laisse la politique satisfait de sa fiche

◆ Sous les hommages de la plupart des conseillers présents (dont Mme Boucher et un autre conseiller d'opposition), le maire de Sainte-Foy, M. Louis-Marie Lavoie, a tiré sa révérence hier soir, en présidant sa dernière séance du conseil municipal.

par Marie CAOUILLE

M. Lavoie a profité de l'occasion pour livrer un "testament politique", disant que son programme avait été réalisé en grande partie et que l'équipe s'était maintenue à flots contre vents et marées malgré qu'elle se soit quelque peu effritée avec quelques départs de conseillers.

Le maire Lavoie s'est attardé

sur trois points qui lui ont largement valu sa cote basse dans le public, justifiant les gestes qu'il avait posés.

Ainsi, au sujet des finances municipales, le maire a réitéré qu'il restera de l'argent dans les coffres à la fin de l'année, avançant que la somme serait de \$2,8 millions. "Tout l'argent n'a pas été dilapidé", répondait le maire aux multiples déclarations des candidats à la mairie. "On pourra conserver le compte de taxes de 1986 au niveau actuel." L'endettement, a-t-il poursuivi, a baissé de plus de \$5 millions en quatre ans et les budgets ont grossi moins vite que l'inflation durant le même nombre d'années.

Dans le dossier d'épuration des eaux, le maire s'est défendu d'avoir été insensible aux doléances des citoyens qui lui sont parvenues bien tard, a-t-il dit, et ont même nu au dossier. La déclaration de la présidente du comité pour la relocalisation de l'usine à l'effet qu'on ne voulait pas d'étude d'impact mais une relocalisation aurait retardé la décision de tenir ces fameuses études. Quant à lui, le maire attendait les résultats des diverses études pour prendre position.

Le maire rappelait encore quelques chiffres tirés de documents publics pour souligner qu'une usine éloignée des résidences coûterait \$108 millions de plus tandis que deux usines couvertes

signifient une augmentation de coût de \$56 millions. Les coûts d'opération pour leur part gonfleraient dans un cas de \$6 millions et dans l'autre de \$5 millions dont un peu plus d'un million serait à la charge des contribuables de Sainte-Foy. "Les choix devront être faits en considération de la qualité de vie que veulent se payer les citoyens."

Enfin, relativement au dossier du schéma d'aménagement du centre-ville, le maire déclarait que le projet actuel respectait la volonté des citoyens telle qu'exprimée dans le rapport du comité du centre-ville de 1977. "Tout le reste n'est que politique, émotivité et poudre aux yeux", de jeter le maire en conclusion.



Louis-Marie LAVOIE

Le Soleil, Raymond Lavoie

Beauport renforcera les chemins piétonniers de l'avenue Royale

◆ Dans la première phase de réalisation du programme RevI-centre, les membres du conseil municipal de Beauport ont accepté le

par Gérald OUELLET

rapport de la firme de consultants Roche et Associés ainsi que la mise

en oeuvre du programme, qui propose de renforcer les cheminements piétonniers sur l'avenue Royale, entre les rues de l'Hôtel de ville et des Cascades.

Il propose également que soit favorisée la création d'un pôle central contenu dans le quadrilatère formé

des rues du Couvent, du Temple, Père-Giroux et Royale.

L'attrait du centre-ville serait renforcée par la réalisation d'un nouveau centre administratif, l'ajout d'activités commerciales et la création de nouveaux stationnements hors rues.

Les interventions proposées dans les secteurs totaliseraient \$1,611,000 mais elles demeurent toutefois indicatives et pourront être sujettes à modifications lors de la réalisation du programme.

Le tunnel

Le conseil municipal vient d'autoriser le directeur du Service du personnel, M. Louis-Philippe Hébert, à prolonger le programme antérieurement consenti, pour la surveillance du tunnel pour piétons, de l'avenue Gaspard, dans le secteur de Giffard.

Il s'agit d'affecter un employé temporaire, pendant 80 heures par mois, à la surveillance du tunnel et ce, dans le cadre du programme de travaux communautaires en milieu municipal.

On se souviendra que les citoyens demeurant à proximité du tunnel ont demandé à la ville d'apporter une attention particulière à ce secteur. Plusieurs cas d'agression et actes de vandalisme y ayant été perpétrés.

Un Salon de l'industrie et du commerce en mai à Giffard

◆ La Chambre de commerce de Beauport et la corporation du Salon de mai, présenteront un Salon de l'industrie et du commerce, au stade couvert de Giffard, du 8 au 11 mai 1986, soit une semaine après le Salon de mai. C'est ce que vient de confirmer le président de la Chambre, l'ingénieur Raymond Côté.

par Gérald OUELLET

Cette association des deux organismes permet de regrouper, des personnes-ressources ayant beaucoup d'expérience dans la préparation d'une telle activité.

M. Côté s'est dit "assuré que ce salon connaîtra un grand succès, quand on pense que l'an dernier, 25,000 personnes ont visité le Salon de mai".

Chute Montmorency

L'aménagement de la chute

\$1.69 par jour, non c'est pas cher!

◆ Le maire de Québec, M. Jean Pelletier, a essayé publiquement une nouvelle formule pour faire avaler plus facilement le compte de taxes à Québec. La facture équivaut à \$1.69 par citoyen par jour, a-t-il calculé.

Pour \$1.69 par jour, on s'occupe de l'eau et des égouts du citoyen, on enlève sa neige, on entretient son trottoir et sa rue, on s'occupe de ses loisirs, etc... a expliqué M. Pelletier.

\$1.69, c'est moins qu'un paquet de cigarettes, \$2.80, ou qu'une caisse de bière, \$18... a conclu le maire.

Céramique

◆ L'agence ès arts présente à la galerie de l'université du Québec à Rimouski, du 3 au 25 octobre, une exposition composée de pièces uniques de six céramistes de la région. On y retrouve des masques de raku, des urnes, des figurines, des bustes et bien d'autres objets de Micheline Audé, José Drouin, Jacques Ferland, Angèle Maltais, Esther Michaud et Blandine Ouellet.

Le vernissage a lieu aujourd'hui à 17h. La galerie sera ouverte du lundi au jeudi de 12h30 à 17h30 et de 19h à 21h.

EN VOITURE!

UN LOISIR QUI FASCINE

AUTANT LES PETITS...

QUE LES GRANDS!

Trains électriques et accessoires à l'échelle "HO" et "N".



HOBBY DION
989, rte de l'Eglise, Ste-Foy

DES NOUVEAUTÉS PLEIN MON SOLEIL!

MERCREDI
POUR MIEUX CONSOMMER...

Les pages "CONSOMMATION" du MERCREDI... un guide pratique pour une consommation plus rationnelle, un budget mieux équilibré et une meilleure protection du consommateur.

LA CONSOMMATION... PLEIN MON SOLEIL!



ABONNEZ-VOUS: 647-3333

LES BONNES NOUVELLES SONT APPRÉCIÉES!

(Il en est de même pour cette vente!)

COMPLETS EN TOURNÉE CHEZ EATON!

Prix Eaton
129⁹⁹ ch.
ou deux pour **250⁰⁰**

N'attendez pas que cette vente soit chose du passé! Rendez-vous **dès maintenant** chez Eaton pour choisir votre complet dans cette collection de modèles 2 pièces, faits de laine ou de polyester et laine. Complots à veston droit ou croisé, portant des marques réputées telles que: Yves Saint-Laurent, Merit, Eaton et Globetrotter. Choix de motifs fantaisie et de tons unis en tailles 38 à 46 convenant à la plupart des statures. Profitez de la vente "Complots en tournée" alors qu'elle est près de chez vous... elle se rend très vite d'un lieu à un autre!

Achats en personne seulement.
Choix incomplet de modèles, coloris et tailles dans certains magasins.
Légers frais pour retouches.
Rayon 229.



EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur: **JACQUES-G. FRANCOEUR**
 Rédacteur en chef et Éditeur adjoint: **ALAIN GUILBERT**
 Président et directeur général: **PAUL A. AUDET**
 Directeur de l'information: **GILBERT ATHOT**
 Vice-président et trésorier: **CHARLES-A. POULIN**
 Directeur de l'édition: **JACQUES DUMAIS**

Un cas très spécial

Lorsque l'ex-directeur de la brigade des stupéfiants de la police de Montréal, M. Henri Marchessault, fut condamné à 14 ans d'emprisonnement, en février 1984, pour possession et tra-



par **Vincent CLICHE**

fic de haschisch et de cocaïne, l'opinion publique avait accueilli favorablement cette sentence exemplaire.

La punition était en effet méritée et justifiée compte tenu du poste qu'occupait précédemment M. Marchessault, de ses responsabilités envers la société et des crimes commis.

Cependant dans le cas de l'ex-patron de la lutte contre la drogue à Montréal, le problème ne se posait pas tellement en termes du nombre d'années de prison, que du choix de l'endroit et des conditions dans lesquels il allait purger sa sentence.

Qu'on le veuille ou non M. Marchessault était et demeure un prisonnier très spécial. L'incarcérer dans une prison sous juridiction fédérale avec des criminels ou des amis de criminels qu'il avait lui-même contribué à faire condamner lorsqu'il était policier, équivalait à l'exposer à la mort ou à subir des sévices corporels; ce que la sentence ne prévoyait pas. D'autre part, M. Marchessault aurait pu être obligé, pour sauver sa vie, de livrer des secrets anciens ou actuels sur le travail des services de police.

En définitive, il fallait trouver une solution originale au cas Marchessault, sans cependant tomber dans l'abus contraire et commuer sa sentence d'emprisonnement en sentence de travaux communautaires comme l'avaient d'ailleurs refusé par la suite les juges de la cour d'appel à la suite d'une demande de l'avocat de l'accusé.

La décision prise, en mars 1984, par les ministères de la Justice à Ottawa et à Québec de transférer M. Marchessault dans une prison sous juridiction provinciale était sage. Dans une prison de province, le détenu pouvait théoriquement jouir d'une plus grande sécurité.

La décision des autorités pénitentiaires québécoises de permettre à M. Marchessault, depuis la fin de juin, de sortir tous les jours pour aller travailler dans une entreprise locale était également défendable, en théorie, en prenant pour compte la santé mentale et les efforts de réhabilitation du détenu. Mais, dans les faits, les autorités carcérales ont mis sa vie en danger en l'exposant chaque jour aux représailles éventuelles d'anciens criminels qu'il avait fait condamner et qui auraient pu profiter de ces sorties pour l'abattre.

Si M. Marchessault avait été incarcéré à la prison de Saint-Joseph, c'était justement pour minimiser de tels risques. L'article paru dans un journal à sensations, la semaine dernière, qui dévoile les conditions de détention de l'ex-policier, rend un fier service aux autorités pénitentiaires. Car s'il était arrivé malheur à M. Marchessault, elles auraient eu beaucoup de difficultés à justifier leur décision.

Le détenu Marchessault était un cas spécial; il était incarcéré dans une prison provinciale pour sa protection; et, pour sa sécurité, les autorités du centre de détention ne devaient pas lui permettre d'aller travailler à l'extérieur sur une base régulière.

L'argument voulant que M. Marchessault devait jouir des mêmes privilèges ou droits que les autres détenus de la prison n'a aucune valeur dans ce cas-ci. Le premier droit de la personne est le droit à la vie, même pour un criminel condamné à la prison. Celle de M. Marchessault a été mise en danger.

Les autorités pénitentiaires sont seules à blâmer pour cette erreur de jugement qui obligera sans doute le transfert du prisonnier dans un centre de détention à l'extérieur de la province.

BLOCS-NOTES

Sursis aux endettés

Des nouvelles à la fois bonnes et mauvaises ressortent de la réunion conjointe du Fonds monétaire international et de la Banque Mondiale qui se déroule présentement à Seoul, en Corée du Sud.

Bonnes, d'abord, parce que les Etats-Unis reconnaissent le principe d'une participation accrue des pays riches à la solution des problèmes financiers qui accablent l'Amérique latine, l'Afrique et nombre d'autres nations.

Mauvaises, par contre, parce que l'Amérique refuse d'augmenter cette année le capital de la Banque Mondiale, instrument clé pour assurer le développement du Tiers-monde. Prudent ou résigné, le gouvernement de M. Reagan préfère ne pas affronter le Congrès sur cette question, devant une défaite assurée.

Le reste du monde saura peut-être gré aux Etats-Unis de ne pas les illusionner. Le délai d'au moins un an ne doit quand même pas occulter le virage profond, majeur de la politique américaine sur l'endettement international.

On raconte dans les médias américains que le geste symbolique du Pérou, cet été, de limiter le remboursement de sa dette à 10 pour 100 de ses revenus tirés des exportations, et de consacrer le reste de ses ressources à développer son économie et à préserver sa démocratie, a frappé les esprits à Washington.

Car le Pérou, tout comme l'Argentine et le Brésil, navigue à la limite du gouffre militaire; des troubles sociaux le moins gravement ne feraient basculer dans la dictature, renversant ainsi une tendance continentale difficilement acquise au cours des dernières années.

Le Fonds monétaire et la Banque Mondiale représentent la carotte et le bâton de l'aide au développement. La Banque prête, et surtout garantit les prêts du secteur privé, que Washington veut encourager. Elle se dirige même, à Seoul, vers la création d'une agence spéciale pour encourager les investissements étrangers dans les pays en voie de développement.

Le FMI, par contre, se spécialise dans l'art d'imposer des remèdes de cheval aux pays en difficultés. Ses interventions ont provoqué des émeutes populaires aux quatre coins de l'Afrique, où l'endettement dépasse, en proportion, tout ce que peut connaître l'Amérique latine ou presque. Elles n'ont pas empêché le Mexique, après deux années complètes de cette médecine, de se retrouver aujourd'hui à la case départ, toujours criblé de dettes.

Si les pays débiteurs obtiennent maintenant l'assurance que le monde industrialisé songera d'abord à les aider à progresser avant de vider leurs goussets, ils auront arraché une grande victoire.

Raymond GIROUX

AD LIB

Des bonnes vidanges...

Mon voisin est conservateur... de vieux objets. Une manière de regrattier. Tous les ans, à pareille date, sa femme lui lance un ultimatum. "Si tu vides pas ton cabanon, Albert, je mets le feu." Mon voisin ne bronche pas. Il sait bien que sa femme ne peut mettre le feu nulle part... Elle est aussi sentimentale que lui. On les voit souvent visiter le cabanon en pèlerinage et en ressortir les yeux humides...

Qui n'est point, d'ailleurs, plus ou moins sentimental au sujet des vieux objets qui ont si bien servi? Qui n'éprouve pas un petit pincement au coeur avant de décréter le "scrap"? Sans compter les bons vieux sou-

venirs qui te remontent à l'esprit en voyant, par exemple, une vieille lampe ou une bonne laveuse à tordeur? Tu cherches toujours une poignée pour t'accrocher au passé.

Mais, ce coup-ci, les souvenirs de mes voisins montaient au plafond. Et, avec le dernier fauteuil à la retraite, c'est la porte du cabanon qui ne voulait plus fermer. Ce qui fait qu'ils ont dû se résoudre à l'appel des "grosses vidanges" qu'on nomme aujourd'hui pudiquement "les monstres". Ils ont commencé le déblaiement samedi matin. Trois bonnes heures de va-et-vient qu'on sentait de plus en plus douloureux.

Ma bourgeoise est allée fourrer subrepticement son nez. "J'te mens pas, qu'elle m'a fait, en revenant du bord du chemin, y'a quasiment toutes des bonnes vidanges là-dedans..." Moi, c'est pas ce qui me "chicotait". "C'est pas correct, que je me disais, les gars passent seulement lundi... il devrait pas les mettre samedi."

Il y avait des autos qui ralentissaient, des autos qui s'arrêtaient, des gens qui descendaient comme s'ils avaient voulu acheter. Y'a une camionnette qui a stoppé et le gars a "agrafé" une bicyclette d'enfant et a filé comme un lapin. Le dimanche, à la brunante, j'ai

aperçu mon voisin qui rôdait nostalgiquement autour de ce qui restait de son tas de souvenirs. "Gages-tu qu'il va les rapporter dans le cabanon, que j'ai dit à ma bourgeoise. Il aurait pas dû les mettre le samedi..." "Il aurait dû s'acheter un cabanon plus grand, qu'elle m'a répondu. Il doit avoir le coeur en compote..."

Lundi matin, vers 7h du matin, un gars du camion des "monstres" a sonné chez mon voisin, un pot de chambre en granit à la main... "Vous avez appelé pour les "grosses vidanges", qu'il fait, d'oussé que c'est que vous les avez mis?..."

Paul LACHANCE

"NOUBLIE PAS DE ME PRÉVENIR SI TU APPRENDS LA DATE DES ELECTIONS AVANT MOI." "PROMIS!"



LETTRES AU SOLEIL

Des doutes de triathloniens qui choquent

Réponse à Martin Brown, Georges Tremblay, Robert Lachance, Jacques Fecteau et Marc Tremblay, suite à leur lettre au sujet du Triathlon à Lac-Beauport.

Après analyse des commentaires que vous m'avez fait parvenir concernant le Triathlon qui s'est déroulé, le 24 août dernier, à Lac-Beauport, j'ai dû mettre de côté le ton de votre composition pour comprendre la nature des griefs qu'elle contient. Si des athlètes de premier niveau dans votre genre mettent en doute la crédibilité de notre organisation, que deviendra-t-elle ces prochaines années? Cependant, il m'est pénible de dire qu'après votre critique, trop lyrique à mon goût, l'estime que je vous porte se limite aux seules qualités athlétiques dont vous faites preuve: vos performances, votre humeur, votre fantaisie vous ont-elles fait exagérer les inconvénients de l'épreuve? Nous

le croyons et entendons le prouver.

Les distances mesurées par la municipalité de Lac-Beauport ont été établies avec certitude: elles infirment votre intuition en ce sens que 8,1 km ont été ramenés arbitrairement dans la publicité à 8 km. Mais qu'importe? Peut-on véritablement comparer des temps sur 8 km d'une épreuve à l'autre, en des reliefs tout aussi variés que les conditions atmosphériques? Ce qui importe, ce sont les temps relatifs d'un coureur à l'autre pour qu'ils puissent se départager à l'intérieur de l'épreuve. L'ultime précision de la mesure du parcours, après tout, qui s'en soucie?

Nous avions pourtant prévenu les compétiteurs que les temps intermédiaires entre les étapes ne seraient pas homologués. Nous les avions avisés également de placer leur numéro d'identification conformément à une norme rigoureuse. Les trente-cinq (35) malheureux privés de chronométrage, et les autres qui se sentent lésés par un manque de rigueur dans le découpage temporel, sont-ils frustrés par leur faute?

Vous déplorez l'absence d'une tente pour que les athlètes changent de vêtements. Il s'agissait d'une des améliorations de l'édition 1985 que de retirer cet abri, car l'an dernier aucun des participants n'avait jugé bon de s'en servir. Aussi, comment pouvez-vous savoir que les bicyclettes n'étaient pas surveillées? Pendant que vous cheminez sur le parcours, une escouade de la Sûreté du Québec s'occupait tant bien que mal de

surveiller le fouillis évoqué dans votre lettre, véritable chaos provoqué encore une fois par de la négligence: un circulaire indiquait la façon de ranger les montures, tandis que je répétais sans succès des directives au microphone. Que dire de plus?

Vous me choquez terriblement en doutant de la crédibilité financière du Triathlon du Lac-Beauport. Le bilan financier de cette année indiquera des dépenses totales de \$32,000 que je vous invite à diviser par 240 participants. Cent trente-trois dollars par athlète, comparativement aux \$22 et \$17 de l'inscription, voilà qui fait honneur à notre organisation. N'est-ce pas? (.)

André Voyer
Organisateur du Triathlon

Amnistier L. Riel

Le 16 novembre 1885, Louis Riel était pendu à Régina, Saskatchewan, pour haute trahison envers le Canada. De fait, Louis Riel avait défendu son Canada contre l'invasion d'une armée étrangère, l'armée britannique, la même qui avait gagné la bataille des plaines d'Abraham, à Québec, le 13 septembre 1759. Cette armée d'occupation britannique devait étendre les frontières de l'Amérique du Nord monarchiste d'un océan à l'autre.

Riel et le reconnaître comme un héros national. Pourtant, Louis Riel n'a fait que défendre son Canada, le vrai Canada, le Canada des Amérindiens, des Métis et des Français.

Ne pas amnistier Louis Riel témoigne d'une lâcheté exceptionnelle. La suprématie britannique sur le Canada est aujourd'hui suffisamment consolidée pour reconnaître les valeurs authentiques de patriotisme manifestées par Louis Riel et ses Métis dans leur combat pour défendre leur pays. **Pierre Landry**
Québec

Cent ans après sa pendaison, aucun gouvernement canadien n'a encore osé amnistier Louis

Un soutien apprécié

Lettre au ministre Yves Bérubé

Le Regroupement des femmes de la région des Monts tient à vous remercier pour le soutien moral et financier que vous avez su apporter à notre organisme durant les trois dernières années.

Nous essayons par nos actions tant sociales que politiques de sensibiliser les citoyens et citoyennes sur des questions importantes concernant le féminisme et la planification de la condition des femmes. Nous demandons des chances égales en emploi, le droit à l'autonomie et

le droit aux besoins spécifiques des femmes.

Nous menons aussi des actions visant à améliorer la situation socio-économique des femmes; "Orientation-Femmes" ce projet que nous mairainons en est un exemple. (...)

Nous soutenons dans notre action, c'est reconnaître le bien-fondé de notre implication auprès de la collectivité, et nous apprécions grandement votre appui. (...)

Monette Dion
Sainte-Anne-des-Monts

Jean Major
Charlesbourg

QUÉBEC

Johnson écartera le geste d'éclat

◆ Pierre Marc Johnson tentera sûrement de couper l'herbe sous le pied de Robert Bourassa avant de donner le coup de départ de la campagne électorale, en satisfaisant immédiatement des attentes dans la population pour lesquelles M. Bourassa a commencé à prendre des engagements.

par

J-Jacques SAMSON



M. Johnson a indiqué durant la course à la direction du PQ son intention d'annoncer rapidement quelques décisions importantes qui marqueraient bien qu'un nouveau patron occupe l'édifice J (le "bunker") sur la Grande-Allée à Québec.

Le nouveau chef du PQ doit s'imposer comme l'homme du renouveau pour répondre à la volonté de changement exprimée par 70 pour 100 des Québécois dans les sondages.

Les moyens à sa disposition pour ce faire sont assez limités et de deux ordres: les actions et ce qui est plus facile, les grandes déclarations.

M. Johnson pouvait d'abord remanier en profondeur le conseil des ministres. C'est un geste d'éclat mais aux conséquences politiques risquées: la chaise musicale serait-elle prise au sérieux dans la population juste à la veille d'une campagne électorale, si les nouveaux titulaires ne doivent être que quelques jours dans leurs nouvelles fonctions? Le nouveau premier ministre ne dispose d'ailleurs pas d'une relève impressionnante. Tout ce qui était "ministériel" et même plus, dans la députation, a déjà été invité autour de la table du conseil, à l'exception peut-être de MM. Jean-Pierre Charbonneau et Michel Leduc.

Remanier de façon importante en devant expliquer gauchement qu'il ne pouvait pas imposer des décisions pour ménager des susceptibilités ou pour d'autres excuses, ne servirait sûrement pas les intérêts du nouveau chef, qui en plus doit afficher une image de leader fort.

Ou expliquer qu'il ne peut présenter ce matin-là un conseil des ministres comme il désirerait en diriger un parce que les "vedettes" courtisées n'ont pas encore dit oui, ne serait pas très rentable...

Le directeur de la campagne électorale du Parti libéral, M. Fernand Lalonde, anticipe néanmoins encore un remaniement majeur.

Les autres actions envisagées? Dès le soir de l'élection de M. Johnson, le député libéral Jean-Claude Rivest, présent à l'aréna Maurice-Richard, me suggérait une marche arrière possible sur la taxe de vente sur les assurances et des ajouts aux programmes d'emploi à l'intention des jeunes.

Mais M. Johnson a non seulement voté en faveur du premier budget Duhaime, il est même intervenu personnellement dans le débat sur le budget, le 30 avril dernier, et il a défendu la taxe Duhaime de 9 pour 100 sur les assurances, reliant alors cette ponction fiscale aux réductions dans les transferts fédéraux qui étranglaient les finances du Québec.

Devenu premier ministre, M. Johnson pourrait peut-être supprimer cette taxe irritante. Ou devancer, s'il a la marge de manœuvre financière nécessaire, les libéraux qui promettent l'abolition progressive de la taxe ascenseur de M. Jacques Parizeau sur l'essence, en commençant par les régions périphériques.

Robert Bourassa se chargera alors d'accrocher solidement le grelot de l'opportunité politique au cou du nouveau chef du Parti québécois: M. Johnson ne peut renier ni son passé, ni celui de son gouvernement par deux ou trois décisions du genre pour "acheter" in extremis la réélection du PQ.

Plutôt que des gestes d'éclat, il faut bien davantage s'attendre à des déclarations d'intention qu'une bonne mise en marché tentera de nous faire confondre avec des actions, ce qui est beaucoup plus fréquent en politique. Ou à quelques petits gestes qu'une bonne mise en marché voudra nous faire voir très lourds de conséquences. Ce qui est aussi très fréquent.

DOSSIERS

Election d'un gouvernement social-démocrate au Portugal
Une victoire bien fragile

Malgré sa victoire aux élections législatives de dimanche au Portugal, le Parti social-démocrate de M. Anibal Cavaco Silva risque de connaître des moments difficiles. Le nouveau gouvernement portugais sera en effet en position minoritaire et on lui connaît peu d'alliés potentiels. Jacques Lhuillery, de l'Agence France-Presse, analyse les résultats du vote de dimanche.

◆ LISBONNE (AFP) — Malgré les bulletins de victoire enthousiastes, le succès du Parti social-démocrate (PSD) de M. Anibal Cavaco Silva aux élections législatives portugaises de dimanche apparaît précaire: la stabilité politique indispensable au Portugal pour surmonter la crise économique ne semble pas devoir résulter du scrutin.

par Jacques LHULLERY

Bien qu'il soit devenu le premier parti avec 30 pour 100 des suffrages et 86 sièges, le PSD, en position minoritaire, va devoir gouverner seul, sans être en mesure de conclure une alliance pour constituer un gouvernement de coalition. En effet le Centre démocratique social (CDS, chrétien conservateur), qui serait son allié naturel — M. Cavaco Silva étant le chef de file de l'aile droite de son parti — s'est d'ores et déjà récusé.

Une situation analogue a déjà prévalu en 1976, peu après le vote de la constitution: le chef du premier gouvernement constitutionnel, M. Mario Soares, qui n'était soutenu que par le Parti socialiste, minoritaire, n'avait pu gouverner qu'un semestre.

Pour le PSD, le premier test interviendra dans quelques semaines avec la discussion du budget 1986. Le PSD pourrait être d'emblée mis en minorité, et on irait nécessairement vers une nouvelle dissolution de l'assemblée après le minimum de six mois d'existence qu'exige la constitution.

De nombreux commentateurs estiment que la durée du dixième gouvernement constitutionnel qui va être formé sera brève. Le Parti rénovateur démocratique (PRD), qui a été la révélation du scrutin de dimanche (18 pour 100 des suffrages et 44 députés), ne devrait pas lui faciliter la tâche. Le PSD et le PS ont en effet fait l'objet de violentes attaques, lors de la campagne, de la part du PRD.

Au PS, qui s'est toujours considéré comme la principale force démocratique du pays, c'est la consternation. M. Mario Soares, premier ministre sortant, n'a pas même voulu se montrer en public dimanche soir pour commenter l'effondrement de sa formation, qui perd 16 pour 100 de suffrages (de 36 à 20 pour 100). A Lisbonne, ancien fief socialiste, le PS descend

à la 4e place, ne disposant plus que de 12 députés au lieu de 21.

Serait-ce la fin de la carrière de M. Soares? Le premier ministre socialiste visait la succession du président Ramalho Eanes en janvier, et la défaite du parti qu'il a conduit depuis sa création en 1973 compromet ses chances de candidat à la magistrature suprême, ainsi que son rôle de leader du PS.

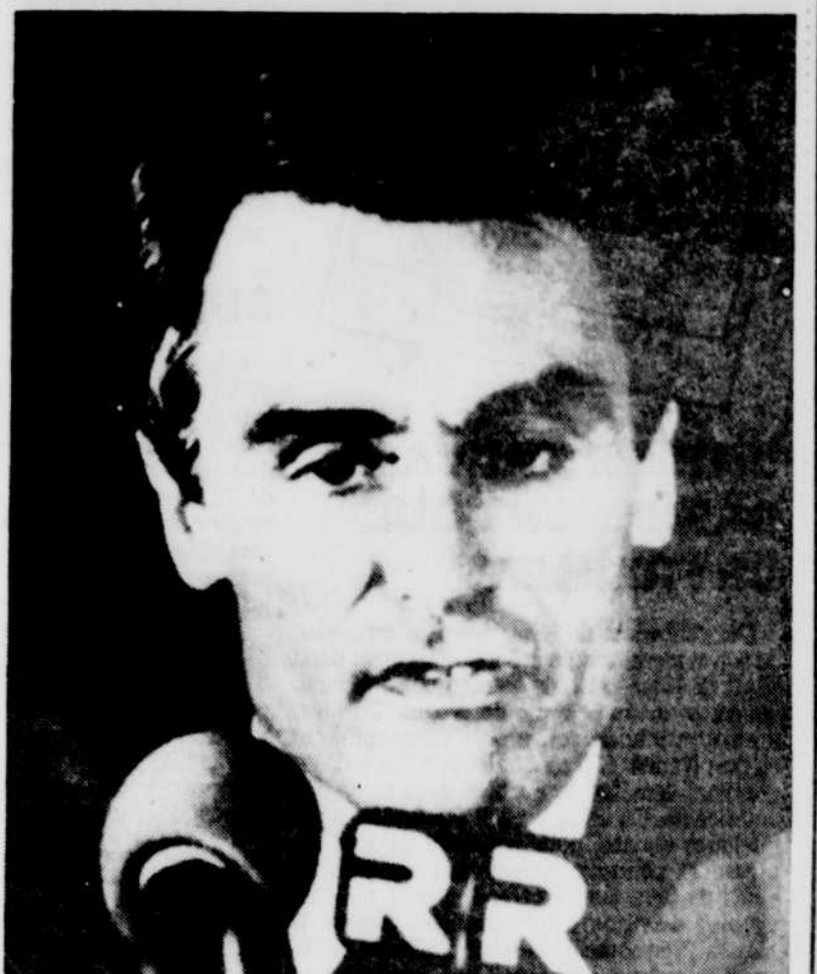
Rupture de la coalition

Les élections présidentielles ont été à l'arrière-plan de la rupture de la coalition PS-PSD qui a gouverné pendant deux ans, et ont pesé sur la campagne des législatives, présentées souvent comme un premier tour pour évaluer les rapports de force.

Jusqu'à présent, le PSD n'avait pas désigné de candidat, M. Cavaco Silva ayant seulement manifesté sa préférence pour M. Diogo Freitas do Amaral, chrétien conservateur et ancien dirigeant du CDS. Son succès va probablement l'inciter à promouvoir son propre candidat.

Quant au PRD, il ne s'est pas encore fermement prononcé sur un nom, le général Eanes ne pouvant se représenter une troisième fois. Eaniste convaincue, Maria Lourdes de Pintasilo, candidate manifestement très populaire, n'a pas reçu l'aval du PRD.

Les eanistes croient fermement que la victoire des sociaux-démocrates est éphémère et qu'ils deviendront bientôt le premier parti portugais, peut-être dès l'année prochaine grâce à l'engagement direct du général Eanes.



Le nouveau chef du gouvernement portugais, M. Anibal Cavaco Silva.

Celui-ci se verra en effet libéré, après l'élection de son successeur, du devoir de réserve inhérent à la fonction du président, arbitre de la vie politique.

Dans les milieux politiques portugais, l'ascension subite du PRD ravive cependant, dans le contexte

de crise économique aigue que connaît le pays, la crainte de voir surgir un homme providentiel et un parti à vocation hégémonique. Et ce, bien que le général Eanes ait prouvé en dix années de présidence son respect méticuleux de la constitution et des libertés civiles.

DOCUMENTAIRE

La saison des Nobel est ouverte

La saison des prix Nobel s'ouvre cette semaine avec l'attribution du prix de la paix, et peut-être aussi du prix de littérature. Encore cette année, des candidats de prestige sont en lice dans les six catégories. Jacques Colrat, de l'Agence France-Presse, fait le point.

◆ STOCKHOLM (AFP) — La "saison des Nobel" s'étendra cette année au moins sur deux semaines, mais le plus grand secret est observé jusqu'à la dernière minute sur les futurs titulaires du prix récompensant "les plus dignes", selon l'idée de leur créateur, Alfred Nobel, inventeur de la dynamite.

par Jacques COLRAT

Seules ont été dévoilées pour l'instant certaines dates d'attribution des prix: le prix de la paix sera annoncé le vendredi 11 octobre à Oslo et quatre autres à Stockholm durant les trois premiers jours de la semaine suivante: médecine, lundi; économie, mardi; physique puis chimie, mercredi.

Seule est encore ignorée la date du prix de littérature qui, ainsi le veut la tradition de l'Académie suédoise, est attribué "un" des jeudis d'octobre précisés 48 heures à l'avance. Il pourrait donc être le premier ou le dernier à être dévoilé, lui aussi à Stockholm, soit le 10 ou le 17, voire le 24 ou même le 31 octobre.

Les récompenses remises par les rois de Suède et — pour le Nobel de la paix par le roi de Norvège — le 10 décembre, jour anniversaire de la mort d'Alfred Nobel, seront dotées chacune cette année de \$225.000, nouveau record. La somme doit être partagée si les jurys honorent plusieurs lauréats pour une "discipline", cas assez fréquent.

Le montant des récompenses

provient du rapport du capital légué par Nobel, investi en biens immobiliers, en obligations et actions de grandes entreprises suédoises.

Dernières volontés

Un testament d'une courte page rédigé par Nobel en 1895 a donné naissance aux comités Nobel, cofinancés par la fondation du même nom, dont, depuis des décennies, les décisions équivalent à une consécration mondiale, malgré les critiques dont elles font parfois l'objet.

Nobel avait stipulé que l'essentiel de sa fortune servirait à récompenser les mérites de ceux "ayant rendu les plus grands services à l'humanité". Il avait conféré d'entrée une aura internationale aux distinctions en insistant pour qu'aucune considération de nationalité n'entre dans le choix des lauréats.

Les cinq domaines qu'il avait choisis sont demeurés les mêmes: physique, chimie, physiologie ou médecine, lettres et défense de la paix. Un sixième prix, celui d'économie, a été instauré par la Banque de Suède en 1968 pour son tricentenaire et il a été décerné pour la première fois en 1969.

Les distinctions sont attribuées par les institutions choisies par Nobel: l'Académie royale des sciences pour les deux premières, auxquelles s'ajoute l'économie par la suite, l'Institut "Karolinska" (ou Carolin) pour la médecine, l'Académie suédoise pour la littérature.

Le prix de la paix est conféré, selon le vœu de Nobel, par un comité désigné par le Storting (Parlement norvégien). Le chercheur avait voulu associer la Norvège à son initiative, ce pays étant lié de son vivant à la Suède par une union dissoute en 1905. Nobel prétendait aussi, assure-t-on, que les parlementaires norvégiens étaient plus "sages" que ceux de sa patrie et donc mieux qualifiés pour un choix à implication plus ou moins politique.

Les institutions précitées arrêtent leur choix en fonction de sélections dans les dossiers reçus du monde entier à leur demande et qui doivent leur parvenir avant le 31 janvier de l'année d'attribution. Peuvent proposer un candidat: les anciens lauréats, les membres des comités décernant les prix, des savants, les sociétés littéraires connues, des parlementaires ou des légistes (pour le prix de la paix). En revanche, toute personne qui briguerait elle-même un prix serait éliminée d'office.

Les premières récompenses ne furent décernées qu'en 1901 à la suite de difficultés d'exécution tes-



Simon Wiesenthal, candidat au prix Nobel de la paix.

tamentaire. Depuis, 549 lauréats, parmi lesquels un apatride et 11 organisations, ont été couronnés. Les Américains arrivent largement en tête avec 168 titulaires. Ils sont suivis de loin par la Grande-Bretagne (85), l'Allemagne (61), la France (42). L'importance démographique ou politique d'un pays n'entre guère en ligne de compte: 15 Russes et Soviétiques ainsi que deux Chinois seulement figurent au palmarès alors que 28 Suédois y sont déjà inscrits.

Candidats

Les comités Nobel observent donc un mutisme complet et les observateurs en sont réduits aux spéculations. Pour la littérature, on avance, comme d'autres années, les noms des Français Claude Simon et Michel Tournier, du Sénégalais Leopold Sedar Senghor. Un autre Français, le professeur Luc Montagnier, est parfois évoqué pour le prix de médecine en raison de ses recherches sur le SIDA.

A Oslo, on sait que le président

américain Ronald Reagan et le premier ministre néo-zélandais David Lange se côtoient sur la liste des 99 personnalités et organisations (nombre record) proposées pour 1985. On y trouve aussi, selon les milieux informés, l'écrivain américain Elie Wiesel, l'organisation pacifiste turque TPA, le Comité international olympique, les villages d'enfants SOS, le chasseur de nazis Simon Wiesenthal et Médecins sans frontières, certains présentés parfois depuis plusieurs années.

Quelles que soient les réactions ou les critiques qui suivront les attributions, la Fondation Nobel et son directeur, le baron Stig Ramel, restent persuadés que les distinctions n'ont rien perdu de leur prestige et continueront à valoriser l'oeuvre d'un homme ou d'une équipe. Ils en veulent pour preuve le fait que le prix n'a été refusé que trois fois, par les écrivains Jean-Paul Sartre (France) et Boris Pasternak (URSS), ainsi que par le Vietnamien Le Duc Tho (paix-1973), colauréat de l'Américain Henry Kissinger.



Michel Tournier, candidat au prix Nobel de littérature.

LES MARQUIS DE CRAYONS DE SOLEIL



AVTOGRAFF

Vous connaissez AvtoGraff? Il s'agit d'un classique du groupe "rock progressif" Jethro Tull sur disque RCA (disponible d'ici quelques semaines). Ian Anderson, leader de Jethro Tull, ainsi que les autres membres du groupe, participeront à l'album. On y trouvera, entre autres, les versions classiques de "Aqualung" et "Thick as a brick".

SUPERTRAMP

Bob Siebenberg, batteur de Supertramp, déclarait récemment, à l'occasion d'une entrevue accordée au journal "Le monde du rock", que le groupe ne jouait pas de pièces de Roger Hodgson (qui les a quittés au terme de la dernière tournée), au cours de son nouveau spectacle. Il fallait s'y attendre, mais cela décevra sans doute de nombreux "fans" puisque Hodgson était l'auteur de plusieurs grands classiques de Supertramp.

IRON MAIDEN

Iron Maiden versera tous les profits de la vente de son nouveau 12" incluant "Running free", "Sanctuary" et "Murder in the Rue Morgue" à une organisation menant une campagne anti-héroïne.

TWISTED SISTER

Le nouvel album-studio de Twisted Sister s'en vient à grands pas. Ce quatrième album sera très important pour le groupe new-yorkais à la suite de l'énorme succès remporté par le précédent, "Stay hungry". Enormément de groupes ont du mal à réagir à un succès aussi instantané.

VOICI LA CHANSON GLORY DAYS BRUCE SPRINGSTEEN

I had a friend, was a big
Baseball player back in high school
He could throw that speedball by you
Make you look like a fool, boy
Saw him the other night at his roadside bar
I was walking in and he was walking out
We went back inside, sat down, had a few drinks
But all he kept talking about was...

(Refrain)
Glory days, well, they'll pass you by
Glory days, in the wink of a young girl's eye
Glory days, glory days

There's a girl that lives up the block
Back in school she could turn all the boys' heads
Sometimes on a Friday I'll stop by
And have a few drinks after
She put her kids to bed
Her and her husband Bobby, well, they split up
I guess it's two years gone by now
We just sit around talking about the old times
She says when she feels like crying
She starts laughing, thinking about...

(Refrain)
Think I'm going down to the well
Tonight and I'm going to drink till I get my fill
And I hope when I get old I don't sit around
Thinking about it, but I probably will
Yeah, just sitting back trying to re-cepture
A little of the glory of
But time slips away and leaves you
With nothing, mister, but boring stories of...



CONCOURS

Participe au grand concours "Viens faire un voyage dans le temps". Tu n'as plus qu'à participation à la poste. Consulte ton crayons de Soleil d'hier.

UN BIEN MAUVAIS GARNEMENT QUE CE FREHLEY!

L'ex-guitariste de Kiss, Ace Frehley (Paul de son vrai prénom) a été mis sous arrêt dans l'Etat de New York, de même que sa femme, pour possession et trafic de drogue. De plus, Frehley attendait son procès pour conduite en état d'ébriété. Il ne s'agit toutefois pas des premiers démêlés de Frehley avec la justice américaine. En effet, il avait été arrêté, il y a quelques années, pour conduite en état d'ivresse et conduite dangereuse, en plus de voies de faits sur la personne d'un policier. Frehley a toujours été considéré comme le mauvais garnement de Kiss: d'ailleurs, il l'avoue lui-même, s'il n'avait pas joint Kiss en 1972, il serait en prison, soit mort d'une surdose ou d'une autre manière peu "orthodoxe". Depuis qu'il a quitté Kiss, il semble retombé bien bas.



DEMAIN DANS CRAYONS DE SOLEIL

Rencontre Réjean Gariépy, un jeune champion de la bande dessinée.

Le groupe TWISTED SISTER

QUIZZ VRAI OU FAUX

- "Norma" est le titre de l'opéra du Sicilien, Vincenzo Bellini, qui sera présenté au Grand Théâtre de Québec les 24, 26, 29 et 31 octobre. VRAI — FAUX
 - L'album "The dark side of the moon" de Pink Floyd, paru en 1973, figure toujours au palmarès des 200 meilleurs vendeurs aux Etats-Unis. VRAI — FAUX
 - Ceux qu'on appelle les trois "B" de la musique classique sont Bach, Berlioz et Boccherini. VRAI — FAUX
 - Randy Rhoads, guitariste surtout connu pour son travail avec Ozzy Osbourne, a d'abord fait partie du groupe Night Ranger. VRAI — FAUX
 - Mahalia Jackson (negro spiritual) et Louis Armstrong (jazz) sont tous les deux nés à Harlem et sont décédés en 1971. VRAI — FAUX
 - L'album "Reckless" de Bryan Adams est l'album qui a été, au Canada, le plus vendu de toute l'histoire de la musique canadienne. VRAI — FAUX
 - Les fantaisistes québécois Les Foubracs ont été les solistes d'une forme de "concerto pour pompe à air et orchestre" à l'occasion d'un gala international qui a eu lieu, en septembre, au Centre national des arts, à Ottawa. VRAI — FAUX
 - Trois membres de Foreigner sont Américains tandis que le quatrième est britannique. VRAI — FAUX
 - L'hymne national O Canada a été exécuté, pour la première fois, sur les Plaines d'Abraham, le 24 juin 1880, et des instrumentistes de Beauport étaient du nombre des musiciens. VRAI — FAUX
- (Réponses dans la section des petites annonces, près de l'horoscope)



BLONDINETTE

SOURIS MIQUETTE

BOTTINE

LES JUNGLES

PEANUTS

HAGAR L'HORRIBLE

LES PIERRAFEU

SCAMP

Kamouraska-Témiscouata

Le député péquiste contesté par sa secrétaire

◆ **NOTRE-DAME-DU-LAC** — La majorité des militants péquistes de Kamouraska-Témiscouata ne veulent plus de M. Léonard Lévesque pour député. Et le désanchantement de la population à son endroit est tel que la candidate libérale, Mme France Dionne, est virtuellement assurée de lui arracher la circonscription, lors des prochaines élections.

par Jean Didier FESSOU

Ces affirmations, ce sont celles de la propre secrétaire du député Lévesque, Mme Denise Morin-Dion. Et pour tenter de sauver les meubles et garder la circonscription de Kamouraska-Témiscouata dans le giron péquiste, Mme Denise Morin-Dion croit qu'il est temps que les militants se choisissent un nouveau candidat à la députation.

C'est pourquoi Mme Denise Morin-Dion fera la lutte à son ancien patron, lors de la convention à l'investiture. Convention qui aura lieu samedi après-midi à Saint-Alexandre et qui fait dire à une militante péquiste, Mme Graziella Emond: "M. Léonard Lévesque pen-

sait que cette convention serait une simple formalité, il va être déçu."

Un sondage

C'est sur la foi d'un sondage interne du Parti québécois que Mme Denise Morin-Dion affirme que M. Léonard Lévesque n'est plus l'homme de la situation. Fait auprès des 1.600 militants péquistes du coin, ce sondage établirait que les trois quarts d'entre eux n'ont que des commentaires négatifs à formuler à l'endroit de leur député élu pour la première fois en 1976.

Agée de 38 ans, mariée et mère de deux enfants, Mme Denise Morin-Dion voit sa candidature à l'investiture appuyée par une bonne partie de l'exécutif local, dont Mme Thérèse Volland, vice-présidente, Mme Paule Gingras, registraire, et les chefs de secteur Albert Lavoie, Roger Dubé et Clarence Levasseur.

Se disant capable de faire une "meilleure job" que M. Léonard Lévesque et d'aller plus loin que lui pour faire avancer les dossiers, Mme Denise Morin-Dion n'explique pas son engagement en politique active par les nombreux problèmes

que traverse sa municipalité, Notre-Dame-du-Lac: "c'est pas un député qui peut régler tous nos problèmes. C'est la population elle-même qui peut les régler. Mais il est vrai qu'un député peut aider à le faire."

Concernant l'aute grand dossier qui intéresse les électeurs du coin, le retour à une unique circonscription de Témiscouata, Mme Denise Morin-Dion dit: "si les gens de Kamouraska et de Témiscouata sont d'accord pour être séparés, je travaillerai dans ce sens-là. Mais si

les gens ne me le demandent pas, je ne ferai rien."

Broche à foin

Rejoint à son bureau de circonscription, M. Léonard Lévesque se dit étonné des propos de son ancienne secrétaire: "Elle s'est fait monter la tête".

A son point de vue, trois raisons expliquent la candidature de Mme Denise Morin-Dion: "c'est u e pro-Marois qui n'accepte pas sa défaite; elle se laisse bernier par un sondage maison de broche à foin; elle joue

sur l'entagonisme entre le Témiscouata et Kamouraska".

Et d'ajouter: "Je ne suis pas inquiet mais je ne prends pas de chance. Vous savez, au printemps dernier, les sondages internes du Parti québécois montraient qu'il y avait seulement deux circonscriptions dans l'Est du Québec qui resteraient aux mains des péquistes. La mienne, Kamouraska-Témiscouata, et celle de Léopold Marquis, Matapédia". Rappelons que les péquistes de Matapédia tien-

dront leur convention à l'investiture le 9 octobre et ceux de Rimouski, le 20 octobre. Dans les deux cas il s'agit d'une pure formalité puisque les députés sortants, M. Léopold Marquis et M. Alain Marcoux, n'auront aucun adversaire à affronter.

Et dans Rivière-du-Loup aucune date de convention n'a encore été arrêtée et aucun candidat ne s'est encore manifesté. Mais c'est entrain de bouger, de dire Mme Sylvie Racine, à la permanence régionale du PQ à Rimouski.

Tournée de Bourassa dans la Beauce

◆ **SAINT-GEORGES** — Pour le chef du Parti libéral, M. Robert Bourassa, il appartiendra aux candidats lors des prochaines élections générales d'établir les priorités en ce qui regarde le prolongement de l'autoroute Robert-Cliche entre Sainte-Marie et Saint-Georges de Beauce sur une distance de 55,5 kilomètres.

Prenant la parole devant quelque 110 personnes réunies à un dîner-causerie, hier, dont chacune a déboursé \$100 pour y assister à l'Auberge Benedict-Arnold, de Saint-Georges, M. Bourassa a toutefois laissé entendre qu'on ne doit pas cependant oublier les routes secondaires.

Les profits de ce dîner-causerie présidé par M. Marcel Morissette, président de l'Association libérale de Beauce-Sud, seront versés au

projet de la maison Jean-Sarazin qui sera construite bientôt en Beauce.

Au sujet du libre-échange, M. Bourassa s'est montré prudent même s'il a affirmé n'être pas contre, car selon lui, il sera très important d'examiner les implications avant de s'embarquer dans une telle réglementation.

Ce qui m'encourage grandement à visiter chacune des régions du Québec, a indiqué M. Bourassa, "c'est que partout il y a cette volonté d'un changement de gouvernement".

De son côté, le député libéral de Beauce-Sud, M. Hermann Mathieu, a réitéré sa confiance de servir sous les ordres de Robert Bourassa en annonçant que sa santé va très bien et qu'il sera là lors des prochaines élections générales.

Leighton Barrett: une sélection des plus élégantes

Une étoile montante présentée fièrement par Eaton à la boutique no 1

L'étoile montante, c'est la collection canadienne Leighton Barrett qui allie superbement élégance et simplicité. Le charme de cette sélection est bien en évidence avec ses jolis motifs floraux sobres et pimpants, ainsi qu'avec ses éléments à assortir, faits de jacquard soyeux de polyester. Venez donc voir les vêtements Leighton Barrett ainsi que d'autres nouveaux grands noms de la mode d'aujourd'hui. Vous les trouverez tous à la Boutique no 1.

1. La veste smoking. Noir ou rouge. Petite, moyenne, grande. **95.00 ch.**
2. Camisole, noir ou rouge. Petite, moyenne ou grande. **42.00 ch.**
3. Pantalons mode, noir ou rouge. 6 à 14. **78.00 ch.**
4. Blouse avec col cravate amovible. Blanc neige ou bleu roi. Petite, moyenne ou grande. **85.00 ch.**
5. Jupe avec plis et boutons sur le côté. Blanc neige ou bleu roi. 6 à 14. **90.00 ch.**



Au gré d'une fantaisie...

Un arôme envoûtant avec Guerlain chez Eaton. Voyez notre gamme de parfums, "Guerlain" en vedette:

Shallmar, Chamade, Nahéma.

Au comptoir de parfums français Eaton.

C'est à voir!

GUERLAIN
PARIS

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ A JUSTES PRIX

SAINTE-FOY QUÉBEC LÉVIS
Place Ste-Foy Galeries de la Capitale Galeries Chagnon
653-9331 627-5811 833-7744

POUR LES CONNAISSEURS...

ÉTAGÈRE MURALE DE LUXE (3 modules)

Finition mélamine disponible en blanc, amande ou gris et garnitures assorties. Comprend: tablette TV pivotante et rétractable, système d'éclairage incorporé, section bar incluse (non illustrée).

1 149\$

Autre choix d'étagères murales à compter de **399\$**

ENTREPOSAGE GRATUIT JUSQU'EN 1986 et LIVRAISON SANS FRAIS

Jean CROTEAU
MEUBLES AUDIO

8929, boul. Henri-Bourassa (en face du McDonald)
CHARLESBOURG 628-5610 - 628-3305

carrières et professions

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ **647-3266**

OU ECRIVEZ A
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
LE SOLEIL LTÉE,
C.P. 1547,
QUÉBEC, QUE. G1K 7J6

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50.

Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

COMMIS-COMPTABLE

Responsabilités:

- Vous aurez à effectuer la tenue de livres des opérations à l'intérieur d'un magasin de meubles en pleine expansion;
- organiser et planifier les livraisons;
- contrôler les inventaires.

Qualifications:

- Diplôme d'études collégiales;
- ambitieux(euse), dynamique;
- belle personnalité;
- expérience minimale d'un an à l'intérieur d'un magasin de détail.

Nous offrons une rémunération en fonction de la compétence et de l'expérience.

Toute demande sera traitée confidentiellement.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

MEUBLES PIERRE GAGNE INC.
s/s M. Pierre Gagné
8890, boul. Ste-Anne
Château-Richer (Québec)
G0A 1N0

Vente de systèmes de répondeurs téléphoniques

L'expansion continue et l'accueil favorable des systèmes de répondeurs téléphoniques de Dictaphone ont créé un poste immédiat de représentant des ventes dans la région de Québec.

Le candidat choisi représentera, dans un territoire exclusif, la série prépondérante de systèmes de répondeurs téléphoniques. Il est essentiel de posséder une expérience antérieure de la vente. L'employeur offre un ensemble de rémunération attrayant, y compris salaire

et commissions, une allocation de voiture ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux de la compagnie.

Les postulants admissibles devraient communiquer avec:

Monsieur Jean-Pierre Demers
Directeur régional
Dictaphone Canada Ltée
2055, avenue Chartier
Dorval, Québec
H9P 1H3

Dictaphone

Une compagnie de Pitney Bowes.

VENDEURS de camions lourds

Le Grand Trianon, important dépositaire Ford de la région de Québec, est à la recherche de vendeurs d'expérience pour sa division "camions lourds".

- Une solide expérience dans la vente de camions lourds est requise
- Excellentes conditions de travail
- Avantages sociaux intéressants
- Voiture fournie

Pour entrevue, communiquez avec:

M. Maurice Roy
directeur général



GRAND TRIANON

Boul. de la Capitale (sortie Pierre-Bertrand)
683-4451

FORD, DE QUOI VOUS CONVAINCRE.

Des études universitaires et une carrière d'avenir

Voilà ce que vous offrent les Forces armées canadiennes.

Le programme de formation d'officiers de la Force régulière offre, aux étudiants possédant la formation requise, les avantages suivants:

- La gratuité des études à l'un de ses Collèges militaires.
- Un salaire garanti pendant la durée du cours.
- L'accès à un vaste choix de programmes universitaires accrédités du 1er cycle.
- La possibilité de pratiquer de nombreuses activités sportives et culturelles.
- Un emploi assuré après l'obtention d'un diplôme.

Pour plus de renseignements concernant les exigences et les avantages des divers programmes de formation d'officiers, visitez le Centre de recrutement le plus rapproché ou appelez-nous à frais virés — consultez les pages jaunes sous la rubrique « Recrutement ».

Imbattable... la vie dans les Forces.



LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Canada

REGARD SUR L'ACTUALITÉ LOCALE

Affaire d'accréditation syndicale

La CSN somme un journaliste à comparaître

MATANE — Contrairement à la mauvaise tradition, cette fois, ce sont les avocats de la Confédération des Syndicats nationaux (CSN) qui ont convié à la cour un journaliste suite aux travaux professionnels de "couverture" dans un dossier opposant la centrale syndicale et un industriel de la pêche, à l'Anse-au-Griffon, en Gaspésie.

par André DIONNE (du bureau du Soleil)

M. Julien Bilodeau, journaliste à

Radio-Canada (Matane), a confirmé hier qu'il avait été sommé vendredi dernier par les avocats de la CSN de comparaître devant un juge de la Cour supérieure, à Percé, jeudi prochain.

La requête a été signifiée à la suite de la demande de Me Jacques Daigle, de Québec, un des procureurs qui agit habituellement au nom de la centrale syndicale.

Cette cause d'une requête en injonction oppose la centrale syndicale et la société Pêcheries de l'Anse-au-Griffon, propriété d'un

groupe d'hommes d'affaires gaspésiens, dont M. Gaston Langlais, de Gaspé.

La centrale syndicale conteste les méthodes utilisées par M. Langlais pour faire annuler une requête en accréditation déposée par les 35 employés.

Après avoir décrété un "lock-out", ce dernier n'a réouvert l'usine qu'une fois ses employés devenus actionnaires de l'entreprise, dé-

truisant dans les faits la tentative de syndicalisation.

Vers un règlement

Conformément à la tradition, les journalistes s'opposent à telle convocation et les deux fédérations, syndicale et professionnelle, se seraient objectées rapidement à la convocation de Julien Bilodeau.

On apprendait hier que les avocats de Radio-Canada et de la CSN avaient entrepris hier après-midi de

"régler" cette délicate question évitant ainsi un débat sur la place publique.

Il faut rappeler que de tous les temps, les journalistes se sont opposés à ce que leur travail soit utilisé par les cours de justice.

Les pouvoirs publics, surtout les corps policiers, ont, il y a quelques années, tenté à plusieurs reprises d'utiliser les journalistes et leurs travaux pour étayer leurs preuves.

Les organisations syndicales et professionnelles des journalistes ont réussi dans la majorité des cas à contourner cette méthode.

Et dans ces batailles "politiques", la CSN qui représente la majorité des journalistes au Québec, a toujours appuyé ces derniers pour éviter qu'ils ne deviennent les instruments ordinaires des cours de justice... jusqu'à ce qu'elle l'utilise elle-même.

Loretteville Le maire rejette le projet de HLM

Le maire Jean-Marie Beaulieu, de Loretteville, à la dernière réunion du conseil avant les élections, a pris tout le monde par surprise, hier soir, en annonçant qu'il bannissait la construction de 24 HLM considérés comme une formule de ghetto pour des gens caractérisés.

par Marcel COLLARD

Le conseiller Rémi Poulin a dit qu'il accueillait cette décision avec satisfaction, ayant combattu ce projet controversé avec son collègue Claude Thivierge, qui fait la lutte à la mairie contre M. Beaulieu. Peu avant, un porte-parole d'une importante délégation de citoyens, dont plusieurs personnes âgées, M. Claude Verret, avait expliqué au conseil que la densité de population dans ce secteur ne favorisait pas la construction de deux édifices de 12 logements dans le secteur des rues Saint-Louis et Crémazie, dans le voisinage immédiat des 60 logements pour personnes âgées et des Habitations de la Terrasse.

Le maire a cependant désamorcé le débat en faisant part qu'avec ses conseillers, MM. Jean-Jacques Rousseau et Guy Turcotte, de l'Office municipal d'habitation, tous deux membres de son équipe actuellement engagée dans la pré-

sente campagne électorale, le projet était rejeté. Il ajouta que la prolifération de HLM devait être évitée, car on était porté à donner une étiquette aux bénéficiaires de ces logements.

M. Beaulieu a préconisé la construction de maisons unifamiliales ou bifamiliales ailleurs dans la municipalité, à même des fonds publics ou privés, ou la réfection de maisons existantes. Il ajouta qu'une réunion avec les personnes âgées récemment lui avait fait comprendre bien des choses. "Elles conserveront la paix et la tranquillité qu'elles ont bien méritées", a commenté pour sa part M. Verret.

Subvention pour la MRC de la Chaudière

BERNIERES — Le territoire de la Municipalité régionale des Chutes-de-la-Chaudière bénéficie à son tour d'une subvention octroyée par le ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, afin d'aider les jeunes âgés de moins de 30 ans à créer des emplois.

Le nouveau groupe, à but non lucratif, CIL Jeunesse Inc., vient d'obtenir une contribution du gouvernement du Québec au montant de \$74.812.

COMPLEXE PLACE JACQUES-CARTIER (bibliothèque de Québec)

ENCORE DE BEAUX ESPACES POUR BUREAUX ET COMMERCES A LOUER

jusqu'à 20,000 pi.ca. sur un même plancher

RENSEIGNEMENTS: 525-4931

12,000 PERSONNES ATTENDUES POUR ENTENDRE DAVID WILKERSON

Un événement sans précédent va bouleverser en profondeur la population du Québec Métro demain soir quand David Wilkerson va s'adresser aux 12,000 personnes massées au Colisée.

Quelques 12 ans plus tard, il parait que le père n'est pas venu. David Wilkerson vient à Québec adresser un message de délivrance à la population d'ici qui vit des sombres signes apocalyptiques.

En 1973 David Wilkerson publiait un volume contenant une vision qu'il avait reçue de Dieu quant à l'avenir de l'Amérique: un avenir assombri par des événements, comme tremblements de terre, corruption généralisée, inva-

son de rats et d'abeilles meurtrières, inflation incontrôlée, faillites des grands de la finance, divorce, et différenciation géographiques, conditions climatologiques déchaînées, homosexualité publique, meurtres, violence et PEUR.

POUR RÉSERVATIONS de 15 personnes et plus, composez le 627-3050 à Québec

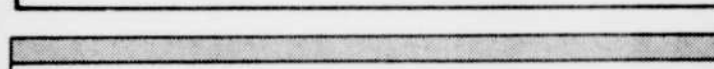


DAVID WILKERSON PARTICIPATION MUSICALE DE JULIE AREL entrée libre — aucune offrande ne sera demandée



LE SOLEIL et CITE-FM 107.5 invitent 4 couples à venir admirer les oeuvres de Picasso. Prix offerts: 4 voyages doubles à l'hôtel RITZ-CARLTON les 1, 2 et 3 novembre incluant: 2 nuits, 3 jours; les repas: soirée au bar le Grand Prix, vendredi soir; petit déjeuner servi dans la chambre, samedi matin; souper au restaurant Le Maritime, samedi soir; brunch dans le jardin du Ritz-Carlton, le dimanche.

Comment participer Remplir le coupon ci-joint et le retourner à CITE-FM. Les tirages auront lieu les vendredis 20, 27 septembre, 4 et 11 octobre 1985 sur les ondes de CITE-FM dans le cadre de l'émission de André Jean de 16h00 à 19h00. Les droits à la Régie des loteries et courses du Québec ont été défrayés par Le Soleil. Règlements relatifs à la Régie des loteries et courses du Québec sont disponibles au Soleil.



EATON PORTS INTERNATIONAL vous a tricoté un automne éblouissant. Laine d'agneau en doux pastel d'une élégance insolite. Quelle maille choisirez-vous pour réchauffer l'automne? Décontractée ou sophistiquée comme celle-ci? Ce somptueux tricot est réalisé avec précision et raffinement en douce laine d'agneau, ton vieux rose ou bleu pastel. Tailles petite, moyenne, grande. 1. Nouveau pull genre polo... toujours de son temps. Avec patte de boutonnage devant. 75.00 ch. 2. La favorite: jupe plissée tout autour avec élastique à la taille. 95.00 ch. SAINT-FOY Place Ste-Foy 653-9331 QUÉBEC Galeries de la Capitale 627-5811 EATON VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX